

LE SAINT-JÉRÔME

Journal municipal de Saint-Jérôme

Volume 10 - Numéro 3

Édition Août 2011

Le marché public
À découvrir...
et à redécouvrir



États financiers	3
Les chantiers	4
Les Estivales	5

Mot du Maire

Chères Jérômiennes, Chers Jérômiens,

Le 13 juillet 2011, la Ville de Saint-Jérôme a reçu le rapport final des vérifications administratives du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) concernant le processus d'attribution des contrats. Je suis à la fois heureux et encouragé par les conclusions de ce rapport, car le vérificateur nous accorde finalement une excellente note.

Aucune ville n'est parfaite et avec un budget de 114 millions et près de 10 500 contrats octroyés durant la période étudiée par le vérificateur, il est inévitable que quelques erreurs puissent se glisser çà et là. Or, les manquements que l'on peut nous reprocher sont peu nombreux, ils ont été commis de bonne foi, et la Ville de Saint-Jérôme avait déjà mis en place depuis deux ans un processus d'amélioration continue de la gestion municipale. Plusieurs correctifs ont été apportés avant même l'intervention du vérificateur. D'ailleurs, celui-ci l'a souligné dans son rapport.

Plusieurs personnes ont profité de différentes tribunes pour faire des allégations fallacieuses et porter des accusations sans fondement. Par de la désinformation, ces personnes ont contribué à miner la confiance de la popu-

lation envers leurs dirigeants, les employés de la fonction publique et les élus. C'est sur l'ensemble de la Ville de Saint-Jérôme qu'elles ont jeté le discrédit. Malgré tout, notre ville prospère, s'embellit, se distingue et offre une excellente qualité de vie. Je suis très fier de ce qu'est devenue notre ville!

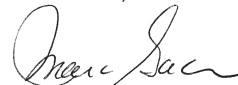
D'autre part, il y a eu du changement au conseil municipal de Saint-Jérôme, depuis le 6 juin dernier. Désormais, quatorze élus sur quinze siègent à titre d'indépendants. Malgré ce changement politique, la prise de décision continue à se faire comme avant. Les conseillers ont le devoir de travailler ensemble pour le bénéfice des citoyens, et le maire continue de présider les séances du conseil et de s'assurer de leur bon déroulement. Je tenais à vous rassurer à ce sujet. Bref, la Ville fonctionne normalement.

Maintenant, il est temps de passer à autre chose. La saison estivale est déjà bien entamée, mais il vous reste encore plein de lieux pittoresques et d'activités récréatives à découvrir. À elle seule, la programmation inscrite aux Estivales Canadian Tire offre assez de divertissements pour passer de belles vacances à Saint-Jérôme. Pourquoi

ne pas profiter aussi du Parc régional de la Rivière-du-Nord, avec ses 34 Km de sentiers pédestres et ses 20 Km de piste cyclable! C'est un site propice à l'ornithologie, à la pêche, aux pique-niques, au camping sauvage, au canotage, au pédalo, au kayak et j'en passe. Le marché public de Saint-Jérôme est également une destination très populaire en raison des produits frais de nos maraîchers, mais aussi de l'ambiance conviviale qui règne sur les lieux.

Je vous souhaite donc une bonne fin d'été et un bel automne.

Le maire,



Marc Gascon



Votre conseil de Ville



Renée Arseneault
District n° 1
450 592-3469
Membre de la commission de la voirie et des bâtiments
Membre de la commission des affaires culturelles



Guy Lalande
District n° 2
450 438-2021
Président de la commission de l'urbanisme et du développement durable
Vice-président de la commission de l'environnement



Bernard Bougie
District n° 3
450 431-7227
Président de la commission des affaires communautaires
Vice-président de la commission de la voirie et des bâtiments



Alain Langlois
District n° 4
450 569-2242



Robert Carrière
District n° 5
450 432-5629
Membre du comité exécutif



Benoit Delage
District n° 6
450 436-6134
Président de la commission de l'environnement
Vice-président de la commission des affaires culturelles



Marcel Lachance
District n° 7
450 432-4399
Président de la commission des affaires culturelles
Vice-président de la commission des transports



Michel Des Chênes
District n° 8
450 565-0693



Martin Pigeon
District n° 9
450 436-1787
Président de la commission de la sécurité publique
Vice-président de la commission des sports et des loisirs



François Boyer
District n° 10
450 224-1148
Président de la commission de la voirie et des bâtiments
Vice-président de la commission des affaires communautaires



Tommy Kulczyk
District n° 11
450 432-3700
Président de la commission des sports et des loisirs



Manon Labrèche
District n° 12
450 432-2733
Présidente de la commission des transports
Vice-présidente de la commission de l'urbanisme et du développement durable



Luc Savoie
District n° 13
450 592-3921
Membre de la commission de la sécurité publique
Membre de la commission de l'urbanisme et du développement durable



Michèle Céliier
District n° 14
450 438-1073
Membre du comité exécutif
Vice-présidente de la commission de la sécurité publique

Ouverture du nouveau terrain de soccer-football au parc multisports

Un aspect surréaliste

Le 21 août prochain, les joueurs de football des Pumas auront le plaisir d'être les premiers à fouler le sol de la toute nouvelle surface synthétique que la Ville de Saint-Jérôme vient d'aménager au parc multisports près de la polyvalente Saint-Jérôme.

Accessible par le prolongement de la rue Filion, ce site accueillera en plus le futur aréna de deux glaces qui sera construit en partenariat avec les villes de Prévost et de Sainte-Sophie. C'est aussi l'emplacement désigné pour ériger les autres grands équipements sportifs de la municipalité qui verront le jour à moyen et à long terme en fonction des besoins grandissants de la population.

Le terrain de soccer-football a bénéficié d'une aide financière de 892 816 \$ du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Cette surface synthétique s'ajoute aux 28 terrains et mini-terrains de soccer qu'on retrouve sur le territoire et qui desservent les joueurs de soccer à 4, 7 ou 11 joueurs selon le groupe d'âge et la catégorie.

Méga chantier

D'une superficie approchant les deux millions de pieds carrés, le terrain se présentait comme une carrière où la machinerie lourde effectuait l'extraction du roc, le concassage en gravier et le transport vers le dépôt de matières sèches de la ville, situé tout près. Des concasseurs mobiles et des trieuses conditionnaient chaque jour des tonnes de gravier, un approvisionnement dont la voirie municipale tirera parti pendant de nombreuses années.



Le nouveau terrain de soccer-football à surface synthétique au bout de la rue Filion.



À la fin du mois de juin, il était assez surréaliste d'apercevoir le terrain de soccer-football émerger des entassements de roc plus hauts que des maisons, tout autour.

La Ville renouvelle l'entente avec Mesures Alternatives des Vallées du Nord

Un service gratuit pour régler les différends entre voisins

Saint-Jérôme est une belle ville où il y a « plein de bon monde », comme on dit, mais affirmer qu'il n'y a jamais de tiraillement entre voisins serait exagéré. Ne pas s'entendre sur l'émondage d'un arbre, sur la couleur d'une clôture mitoyenne ou sur le volume de la télévision, ce sont des choses qui arrivent, mais ce n'est pas une raison pour lever le ton ni pour aller voir Son honneur le juge, car il y a Mesures Alternatives des Vallées du Nord.

Cet organisme communautaire autonome est voué au développement et à la consolidation de mécanismes alternatifs et continus de règlement des différends. À cet effet, il offre un programme intitulé Médiation Consolidation de Quartier. En langage plus simple, il nous aide à régler les disputes en trouvant une solution aimable.

Un citoyen, une association ou une petite entreprise peut se prévaloir tout à fait **gratuitement** de ce service **facile d'accès et confidentiel** pour prévenir, gérer ou régler les situations dérangeantes. Au cours des douze derniers mois par exemple,

97 citoyens ont bénéficié de leur service pour des différends relatifs à des clôtures ou à des haies (38 %), des conflits interpersonnels (24 %), des nuisances par le bruit (18 %), des animaux (7 %), etc.

450 436-6749
mesures@laurentides.net



Dépôt des états financiers 2010

C'est le 21 juin dernier que le maire de la Ville de Saint-Jérôme, M. Marc Gascon, a déposé les états financiers du dernier exercice budgétaire, qui présentent un surplus de 11,7 M \$.

La Ville a enregistré 3,7 M \$ en revenus supplémentaires, imputables principalement aux droits de mutation, qui sont de l'ordre de 1,2 M \$.

La reprise économique s'est fait sentir à Saint-Jérôme avec 371 000 \$ de plus récoltés en permis de construction. Notons également l'aide financière gouvernementale versée aux villes pour la gestion des matières recyclables, qui représente un montant de 400 000 \$.

Concernant les dépenses, la Ville a économisé 4,6 M \$ grâce à un hiver plus clément, dont il a résulté moins de coûts de déneigement. La masse salariale des employés a également été réduite de 1,7 M \$ et le reste des dépenses liées aux opérations est en baisse de 3,4 M \$, grâce notamment à une conjoncture économique favorable et à des économies d'essence.

Par ailleurs, la dette de la Ville a diminué en 2010. En effet, la dette nette atteignait 229 598 083 \$ en 2009. Elle se situe maintenant à 222 318 664 \$. Le ratio de la dette par rapport à la richesse foncière est passé de 4,43 % en 2009 à 3,95 % en 2010.



Grand-Héron et autres grands chantiers

Des investissements totalisant 61,7 M \$ Infrastructures et rues

On ne peut parler des chantiers de l'été sans mentionner la reconstruction du viaduc du Grand-Héron. La Ville y collabore avec le ministère des Transports, notamment en ce qui concerne les différents accès. Selon l'échéancier, les travaux devraient être complétés en décembre. L'aménagement du site de l'ancien Centre diocésain, qui a été démolit il y a quelques mois, et plusieurs parcs s'ajoutent à la liste des travaux entrepris cet été.

Plusieurs édifices administratifs recevront aussi nos attentions notamment l'ancien hôtel de ville de Bellefeuille qui sera transformé en pavillon de parc et qui accueillera le service technique des bibliothèques.

Un nouveau « surpresseur » pour le secteur des Eaux-Vives

Les résidents des Eaux-Vives II seront heureux d'apprendre qu'un nouveau poste de surpression hors sol sera installé dans leur secteur, ce qui éliminera les problèmes de pression et d'approvisionnement en eau potable qui survenaient occasionnellement.



Le réseau d'aqueduc de Saint-Jérôme fonctionne par gravité, la station de production d'eau potable étant située à un endroit stratégique et élevé. La ville dispose en plus de quatre « surpresseurs » sur le territoire qui permettent d'assurer une alimentation constante et de même pression sur les rues qui présentent une topographie particulière.



Voici la liste des rues sur lesquelles la Ville effectuera des travaux en 2011

Projet du parc Filion	Aménagement, ouverture de rue
Rues Trudelle et Chambly	Aqueduc, égout, fondation de rue, travaux d'asphaltage et éclairage
Rue Saint-Vincent, phase II et rue Dalhousie	Travaux d'asphaltage
Rues Lamontagne et Jean-François	Conduites de drainage
Boulevard Maisonneuve	Travaux d'asphaltage
Boulevard Maisonneuve entre rue de la Concorde et boulevard Jérabelle	Travaux d'asphaltage
Boulevard de La Salette	Travaux d'asphaltage, ouverture de rue
Rues Joseph-Fortier et Étienne	Ouverture de rue
Rues Vanier et Ouimet incluant le raccord Ouimet	Ouverture de rue
Rue André-Prévost, phase II	Travaux d'asphaltage
Rue des Eaux-Vives	Travaux d'asphaltage, prolongement
Place des Nénuphars	Travaux d'asphaltage
Montée Saint-Nicolas (entre rue Langlois et Saint-Colomban)	Réfection
Rue de la Charente, phase II	Travaux d'asphaltage
Boulevards du Grand-Héron et Roland-Godard	Travaux municipaux
Parc industriel, phase III	Ouverture de rue
Boulevard Jérabelle jusqu'à la rue Lamontagne	Ouverture de rue
Place de la Pulperie	Travaux d'asphaltage
Rue Louis-Jolliet	Travaux d'asphaltage
Rue Lucille	Travaux d'asphaltage
Rues Édouard-Drouin, J.-C.-Wilson, Place de la Digue et Place de l'Aqueduc	Travaux d'asphaltage
41 ^e Avenue, rues Yolande-Guérard, Jacques-Blanchet et Raoul-Jobin	Travaux d'asphaltage
Boulevard Grignon	Feux de circulation et synchronisation
Rue Lamontagne, du boulevard de La Salette jusqu'à la rue de Blois	Réfection
Rues de Saint-Émilien et Lamontagne	Bassin de rétention
Rue Marie-Claire (collectrice)	Ouverture de rue
Rue des Fougères, phase III	Travaux d'asphaltage
Rue du Bourg	Bouclage routier et services municipaux

On n'a jamais trop de culture!

La Ville de Saint-Jérôme invite toute la population à venir se divertir aux *Journées de la culture*. Le 1^{er} octobre, dès 13 h sur la Place de la Gare, les personnes intéressées pourront jouer au Scrabble et aux échecs avec les membres du Club des scrabbleurs jérômiens et du Club d'échecs La Variante. Plusieurs artistes seront sur place, dont un jongleur et une échassière. Maquillage et musique seront aussi au programme.

Le 2 octobre à 13 h, à la salle Antony Lessard de la maison de la culture Claude-Henri-Grignon, aura lieu un atelier intitulé *Connaissez-vous l'opéra?* Leila-Marie Chalfoun, soprano, Geneviève Rivard, soprano et conférencière pour l'Opéra de Montréal, et Rosalie Asselin, pianiste, proposent une initiation à l'opéra. Ce voyage de 60 minutes à travers 400 ans d'opéra est à inscrire absolument à votre agenda culturel. Des laissez-passer gratuits seront disponibles dès le 17 septembre.

NOUVEAU - Le calendrier culturel virtuel

La Ville de Saint-Jérôme profitera des journées de la culture pour lancer un outil de communication innovateur. Il s'agit d'un calendrier culturel virtuel, que la population pourra consulter via le site de la ville. Tous les organismes accrédités seront invités prochainement à inscrire leurs activités sur ce calendrier.

Comme le répertoire des organismes, déjà réalisé, le calendrier culturel s'avère un outil des plus utiles dans une ville comme la nôtre, qui compte un grand nombre d'organismes offrant une multitude de services à la population. Le nouveau calendrier permettra de situer les événements dans le temps et d'organiser plus facilement vos sorties.

Renouvellement de l'entente avec VVAP

La Ville a renouvelé pour trois ans l'*Entente ciblée Villes et villages d'art et de patrimoine* avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Cette entente vise à partager les coûts d'embauche d'agents de développement culturel en région. Julie Tourangeau agit à titre d'agente VVAP depuis le début de l'entente en 2008.

Plusieurs activités ont vu le jour grâce à cette entente. Dans le cadre du 175^e anniversaire de Saint-Jérôme, par exemple, la Ville, en collaboration avec Théâtre Inédit offrait des *visites guidées du centre-ville* en compagnie de personnages d'époque qui nous ont fait découvrir les richesses patrimoniales de Saint-Jérôme, ainsi que l'univers du Curé Labelle et de bien d'autres personnages plus attachants les uns que les autres.

Par ailleurs, les citoyens peuvent se procurer gratuitement le guide du Circuit d'art public de Saint-Jérôme, puis sillonner la ville pour contempler les œuvres et explorer l'univers des artistes de grand talent qui ont façonné le paysage jérômien. Le guide est disponible au Musée d'art contemporain des Laurentides, à la Maison de la culture Claude-Henri-Grignon, au bureau d'information touristique de Saint-Jérôme sur place de la Gare et sur le site de la ville au www.vsj.ca.

La première fin de semaine de novembre a lieu, chaque année, le Salon des arts à la Vieille-Gare et à l'Hôtel de région au centre-ville. Organisé par la Ville de Saint-Jérôme, l'événement permet au public de découvrir les talents de plus d'une cinquantaine d'artistes professionnels; peintres, sculpteurs, joailliers, artistes verriers, etc.



Grâce à l'entente de développement culturel avec Québec, la Ville a réussi à mettre sur pied les magnifiques visites guidées théâtrales qui se sont tenues en 2009 et 2010, à publier le circuit d'art public en collaboration avec le MACL et à créer le salon annuel des arts.

Profitez du dernier week-end des Estivales



Vivez pleinement les dernières activités proposées dans le cadre des Estivales Canadian Tire de Saint-Jérôme.

Pour clôturer en beauté les festivités de la belle saison, la Ville de Saint-Jérôme vous invite à faire la fête les 19 et 20 août prochains.

Le **vendredi 19 août** à 20 h 30 à l'Amphithéâtre Rolland, assistez au Jérô-Show « Multi-son » présenté par plus de 35 artistes, chanteurs, danseurs, musiciens et chorale sous la direction artistique de Joëlle Doré-Hébert du groupe Fastlane.

Le **samedi 20 août**, dès 11 h à la place de la Gare, profitez en famille de l'animation, des jeux gonflables, des clowns, du maquillage et bien plus lors de la Jérô-Fête. La prestation énergique de Marco et les Torvis sera ensuite présentée en soirée à 20 h à l'Amphithéâtre Rolland. Esprit débridé et frénésie contagieuse, Marco et ses six musiciens offriront un concentré millésimé de fête. À mi-chemin entre Les Colocs et Les Cowboys fringants, cette formation proposera une musique festive.

C'est également votre dernière chance de voir l'exposition historique « La mémoire du temps », instaurée par la Société d'histoire de la Rivière-du-Nord, présentée jusqu'au dimanche 21 août à 16 h.

Pour plus d'information, consultez notre site estivales.qc.ca ou Facebook.



Les artistes du Jérô-Show ont offert une prestation remarquable en 2010.

Opération Coup d'œil

Une tournée de sensibilisation auprès des bars et des restaurants



Le Service de la sécurité incendie a entrepris une tournée auprès des exploitants de bars, brasseries, cafés et restaurants pour les sensibiliser aux principales mesures de sécurité qui doivent être en place en tout temps.

Les propriétaires de ces établissements sont responsables de la sécurité du public et du personnel. Ils doivent donc s'assurer d'avoir un lieu sécuritaire.

Le respect de la capacité d'occupation, la présence d'un système de détection et d'alarme incendie, des moyens d'évacuation, un plan d'urgence et des mesures de lutte contre l'incendie sont les principales règles à observer.

Plan d'évacuation

Un incendie, une panne d'électricité ou un appel à la bombe par exemple peuvent provoquer des mouvements de foule incontrôlés qui sont la principale cause d'accidents lors d'une évacuation d'urgence.

Lors de leurs visites, les inspecteurs constatent souvent que les corridors, escaliers et autres endroits faisant partie de parcours d'évacuation sont utilisés pour l'entreposage, les portes des issues sont verrouillées et parfois bloquées par différents obstacles.

Le propriétaire de l'immeuble doit élaborer un plan de sécurité qui comprendra différents aspects notamment un plan d'évacuation. Il est recommandé de consulter un spécialiste en sécurité incendie, qui pourra fournir la formation et les documents nécessaires. Lors de leurs tournées d'inspection, les inspecteurs du Service de la sécurité incendie pourront conseiller les propriétaires à cet effet.

Division de la prévention des incendies

450 436-3558, poste 3802 www.vsj.ca

Opération TAPAGEUR

Pour des rues plus tranquilles

On s'entend là-dessus :
La pollution sonore peut vous coûter cher



OPÉRATION TAPAGEUR TOLÉRANCE ZÉRO
Silencieux non conforme = 100 \$ + frais
Article 25B du Code de la route



VILLE DE SAINT-JÉRÔME

L'opération TAPAGEUR « fait du bruit ». Vous aurez sûrement remarqué les affiches installées à plusieurs endroits sur le réseau routier qui rappellent que le Service de police de Saint-Jérôme n'accorde aucune tolérance envers les automobiles et les motos qui sont munies d'un silencieux illégal.

L'opération connaît du succès, car depuis sa mise en place l'an dernier, quelques centaines d'avis et de constats d'infraction ont été émis par les policiers de l'escouade de la circulation. En se conformant à la réglementation, les propriétaires de ces véhicules permettent aux rues de Saint-Jérôme de retrouver peu à peu une certaine tranquillité.

L'opération a été mise sur pied à la suite de nombreuses plaintes de citoyens et a pour but d'enrayer la pollution sonore causée par des véhicules hors normes. L'opération se poursuivra encore quelques mois.

Rentrée scolaire

La Ville de Saint-Jérôme est prête pour la rentrée scolaire

De nouveaux corridors scolaires seront aménagés pour mieux protéger les enfants dans leurs déplacements vers les écoles. Depuis 2009, cette mesure est mise en place par la Ville de Saint-Jérôme en collaboration avec la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord. Ces corridors scolaires sont revus et identifiés par une signalisation évidente comprenant de nouveaux panneaux. En plus, à certains endroits, le marquage au sol mettra en évidence le corridor scolaire. Les élèves repéreront facilement leur trajet et les automobilistes recevront du même coup une invitation à la prudence.

Nouveaux corridors scolaires pour la rentrée 2011

École Saint-Joseph

rue Labelle, côté est, entre les rues Scott et De Martigny
rue Saint-Georges, côté est, entre les rues Scott et De Martigny

Écoles Mariboisé et La Fourmière

rue Brière, côté ouest, entre les rues Castonguay et Blanchard
rue Sainte-Marcelle, côté nord, entre les rues Castonguay et Gauthier
rue Duvernay, côté sud, entre les rues Brière et Cartier

Écoles Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus et Saint-Stanislas

9^e Rue, côté ouest, entre le boulevard des Laurentides et la 20^e Avenue
20^e Avenue, côté nord, entre le boulevard Lachapelle et 1^{er} Boulevard

Surveillance policière

Par ailleurs, le Service de police a prévu une surveillance accrue dans les zones scolaires afin de faire respecter la limite de vitesse prescrite, les consignes des brigadiers, les arrêts obligatoires lorsque les feux clignotants des autobus sont activés et l'interdiction pour les conducteurs d'utiliser leur téléphone cellulaire au volant. Soyez vigilants!



Vignettes de stationnement pour étudiants

Les étudiants peuvent se procurer deux types de vignettes de stationnement dans le stationnement P-9 de la Place de la Gare. La première, pour la période d'août à décembre, au coût de 188 \$ et la seconde, de septembre à décembre, à 150 \$. Pour obtenir votre vignette, il suffit de vous présenter au Service des finances pendant les heures d'ouverture. Pour plus d'information, consultez le site Internet www.vsj.ca.

Privilégiez le transport en commun

Différentes astuces pour sauver temps et argent dans vos déplacements sont proposées sur le site www.moi-jetais-la.com.

Le comité sur la mobilité durable, en collaboration avec la Ville de Saint-Jérôme, font la promotion auprès des étudiants des alternatives à « l'auto-solo ». Covoiturage, transport en commun, vélo, marche, tous les moyens sont encouragés pour diminuer le nombre d'automobilistes sur la route.

Carte opus

Par ailleurs, les étudiants, fidèles utilisateurs de transport en commun, sont invités à se procurer la carte opus, au coût de 15 \$. Cette carte offre d'importantes réductions pour les différents déplacements à travers la région et Montréal. Les formulaires sont disponibles à la gare intermodale, située au 280, rue Latour à Saint-Jérôme.



Pour les voyageurs en autobus

À l'automne, le Conseil intermunicipal de transport Laurentides a prévu l'ajout d'un départ express à 17h10 de la gare intermodale, avec arrêt au Cégep de Saint-Jérôme, jusqu'au métro Montmorency à Laval. Pour connaître l'horaire complet des autobus, n'hésitez pas à consulter le site www.surf.citl.qc.ca ou à appeler au 450 430-SURF (7873).

Nos bibliothèques publiques

Bibliothèque du Frère-Marie-Victorin

450, boulevard de La Salette
Téléphone : 450 432-1226

Horaire

Le dimanche	de 12 h à 16 h
Le lundi	fermé
Du mardi au vendredi	de 12 h à 20 h
Le samedi	de 9 h à 17 h

Bibliothèque Charles-E.-Garneau

500, boulevard des Laurentides
Téléphone : 450 431-1388

Horaire

Le dimanche et le lundi	fermé
Le mardi et le mercredi	de 10 h à 17 h
Le jeudi et le vendredi	de 13 h à 20 h
Le samedi	de 10 h à 16 h

Bibliothèque Marie-Antoinette-Foucher

101, place du Curé-Labelle
Téléphone : 450 432-0569

Horaire

Le dimanche	de 12 h à 16 h
Du lundi au vendredi	de 12 h à 20 h
Le samedi	de 9 h à 17 h





Rappels de saison

Collecte des feuilles d'automne

Une collecte spéciale des feuilles aura lieu dans tous les secteurs de la ville les 12, 19 et 26 octobre et les 2 et 9 novembre 2011.

L'objectif de cette collecte est de diminuer la quantité de déchets enfouis et ainsi améliorer la qualité de notre environnement. Les feuilles ramassées seront envoyées dans un centre de compostage.

Les sacs de feuilles doivent être placés en bordure de la rue et seuls les feuilles et autres résidus organiques sont ramassés lors de ces collectes. Il est important de bien faire les choses pour s'assurer de la qualité du compost produit.

IMPORTANT : Les sacs de feuilles seront ramassés uniquement lors de ces collectes spéciales.

Collecte des branches jusqu'en novembre

Jusqu'au 3^e vendredi de novembre, il est possible de faire ramasser ses branches. Le service est offert sur appel. Les citoyens doivent contacter la centrale du citoyen au 450 569-5000 afin de s'inscrire sur la liste. La collecte est effectuée par secteur. Étant donné la grande demande, les branches peuvent rester sur votre terrain quelques jours.

CONDITIONS : les branches doivent être placées en bordure de la rue (le gros bout vers la rue) et ne pas avoir un diamètre supérieur à 10 cm (4 pouces). Le nettoyage du terrain privé (résidus de bois) est la responsabilité du propriétaire.

Une visite de 30 minutes maximum par mois sera accordée par adresse civique selon les procédures établies (1 secteur par jour, excluant le vendredi). L'excédent de 30 minutes sera facturé au tarif de 50 \$ la demi-heure.

Ventes-débarras : fête du Travail

Ne manquez pas la prochaine vente-débarras qui aura lieu la fin de semaine de la fête du Travail, les 2, 3, 4 et 5 septembre 2011. À Saint-Jérôme, les ventes-débarras sont autorisées sur tout le territoire, deux fois par année seulement, la première fois étant lors de la fin de semaine de la fête des Patriotes.

Compte de taxes

Nous vous rappelons que le troisième versement du compte de taxes est payable au plus tard le 6 septembre 2011.

Le marché public, un moment privilégié

La fin de l'été et l'automne est une période privilégiée pour se rendre au marché public de Saint-Jérôme. Lieu fort animé et sympathique, les consommateurs y trouvent fruits et légumes frais ainsi que des fleurs, fines herbes, pain et pâtisseries. Les jours de marché sont le mardi de 6 h à 17 h, le vendredi de 6 h à 21 h et le samedi de 6 h à 16 h. Le marché est situé en plein centre-ville, sur la place de la Gare.



Pour nous joindre

Urgences	
Ambulance, pompiers, police	911
Police	
Demande d'intervention	450 432-1111
Demandes d'informations	450 432-3344
Sécurité incendie	450 436-3558
Transport collectif	
Train	1 514 287-TRAM 1 888 702-TRAM
CIT Laurentides	450 433-SURF
Transport adapté	450 433-4000
Gare intermodale	450 436-1711
Bibliothèques	
Charles-E.-Garneau	450 431-1388
Du Frère-Marie-Victorin	450 432-1226
Marie-Antoinette-Foucher	450 432-0569
Requêtes et plaintes	450 432-0585
Urbanisme	450 438-3251
Tous les autres services	450 436-1511



Une écoute, des solutions

450 569-5000 - www.vsj.ca



C'est le temps de s'inscrire

Programmation

Loisirs, culture et vie communautaire et Quartier 50+

Les formulaires d'inscription et les brochures d'information sont maintenant disponibles dans les trois bibliothèques et sur le site Internet de la Ville (www.vsj.ca).

28 pages d'activités

- activités sportives
- activités culturelles pour les jeunes et pour les adultes
- animations et conférences
- cours et ateliers culturels pour tous les âges
- activités dans les bibliothèques
- journées de la culture
- cours offerts et activités au Quartier 50+ (cours de langues, danse, informatique, théâtre, activités physiques, pétanque, cartes, activités libres ou de groupe, etc.)



Bienvenue à tous.

Le Saint-Jérôme Volume 10 – Numéro 3
Publié par la Division des communications de la Ville de Saint-Jérôme
Dépôt légal : 3^e trimestre 2011
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque et Archives du Canada